


18 juin **2017**Dossard n° :
(Complété par le secrétariat)

INSCRIPTION

1 formulaire par couple cavalier / cheval Remplir très lisiblement ! Merci.

Cavalier

Nom		Prénom	
Adresse			
Code Postal		Ville	
Mail	@		
N° de téléphone portable			

<input type="checkbox"/>		N° de licence	
Entourez votre catégorie	Club	Amateur	

Propriétaire

Propriétaire et cavalier sont identiques oui sinon complétez.

Nom		Prénom	
Adresse			
Code postal		Ville	
Mail	@		
N° de téléphone portable			

Cheval

Nom			
Date de naissance		Race	
Sexe	<input type="checkbox"/> Jument	<input type="checkbox"/> Entier	<input type="checkbox"/> Hongre

Fait à

Le / / 2017

ENGAGEMENTS

Pour valider votre inscription et contribuer à la bonne organisation du concours, merci de joindre à votre **dossier complété et signé au bas de chaque feuille** les photocopies des documents suivants :

- ① → L'attestation **Responsabilité Civile** 2017 du propriétaire du cheval
- ② → La **licence pratiquant** 2017 du cavalier - **OBLIGATOIRE**
- ③ → Le **feuillelet des vaccinations à jour** (tétanos/grippe à jour)

④ → La page «**certificat d'origine**» du livret SIRE⑤ → Le **paiement intégrale** des classes et des boxes réservés

Les réservations sans règlement ne seront pas prises en considération



REGLEMENT GENERAL

Le show western Solstice Summer Classic organisé au Village Western le 18 juin 2017 est un concours se déroulant selon les livrets de règlements officiels de la FFE en vigueur le jour du show.

Les classes Westerlies (classes proposées par l'association du Village Western) seront jugées selon le rule book officiel 2017 de la FFE pour les classes de HMS et de SMS et seront ouvertes à tous les chevaux ou poneys avec des cavaliers à jours d'une licence pratiquant, qu'elle soit AFEW ou FFE (réservés aux cavaliers non titulaires d'une LFC ou maximum d'un galop 2).

INSCRIPTIONS

Toutes les inscriptions sont à faire sur les formulaires joints, prévus à cet effet (photocopies de ces formulaires acceptées), à raison d'une feuille par couple cavalier/cheval. Les participants sont responsables des erreurs sur leur bulletin d'inscription. Tout dossier d'engagement devra être accompagné des documents demandés.

Les engagements seront faits de préférence par courrier électronique et confirmés au moyen de leur règlement (par voie postale pour les chèques et les chèques vacances ANCV, par téléphone pour les cartes bancaires).

Les dossiers complets sont à retourner, **avant le 13 juin au plus tard (cachet de la poste faisant foi)** à :

Le Village Western, Solstice Summer Classic, Chemin de Bécassine, 33990 HOURTIN

Les coordonnées pour tout renseignement sont les suivantes :

05 56 09 10 60 / village-western@orange.fr / www.village-western.com

Les engagements FFE (Club, Amateur et Pro) se font uniquement par leur site internet sur www.ffe.com. Depuis janvier 2015, l'inscription des poneys / chevaux sur les listes sport ou club est remplacée par un **enregistrement sur le site de la FFE, FFEcompét.**

Pour en savoir plus : <http://www.ffe.com/toutsavoir/Equides/Enregistrement-FFE-d-un-cheval-poney>

Les engagements seront possibles après la date butoire du 12 juin moyennant un supplément de 10 Euros/classe pour les classes FFE (nommées engagements terrain).

Pour la licence compétition 2017 de [la FFE](http://www.ffe.com) les conditions pour en obtenir une sont les suivantes :

- être titulaire d'une licence pratiquant ou compétition « 2017 »
- fournir un certificat médical de *non contre-indication à la pratique des sports équestres EN COMPÉTITION* ;
- pour les cavaliers mineurs, fournir *en même temps* une autorisation parentale qui déclare demander la licence compétition pour le cavalier désigné avec signature du représentant légal.

Le Show Management (*Par Show Management, il faudra comprendre « les organisateurs »*) se réserve le droit de refuser n'importe quelle inscription sans responsabilité d'indemnisation pour des raisons comme : chèque sans provision, maltraitance des chevaux, manque de sportivité, harcèlement et contestation des décisions des : juge(s), secrétaire(s), ring steward et/ou personnels employés ou bénévoles du show.

Le show management se réserve le droit de modifier à tout moment les horaires et programmes du concours en fonction du déroulement des épreuves.

Les inscriptions sur place sont possibles, sans supplément, jusqu'à 3 heures avant la classe.

OBLIGATIONS RELATIVES AUX CAVALIERS

Il est rappelé aux concurrents que dès leur arrivée, ils doivent se présenter au secrétariat pour prendre leurs numéros de dossard. Aucun concurrent ne pourra pénétrer sur les carrières sans ses numéros de dossard. Les cavaliers de moins de 18 ans, toutes classes devront porter obligatoirement la bombe, ainsi que tous les cavaliers club FFE, y compris majeurs. Toute autre protection améliorant la sécurité du pratiquant et adaptée aux sports équestres est autorisée sous la responsabilité du cavalier.

Chaque cavalier pénétrant dans les carrières devra être à jour de sa licence FFE.

Nous vous rappelons également que pendant les détentes qui précèdent les classes, les cavaliers devront être en tenue et les chevaux présentés conformément aux règlements des épreuves. L'accès à la carrière de détente est limité aux cavaliers dont la classe va se dérouler.

Au moment de la remise des prix, tous les cavaliers classés dans une épreuve devront être présents, en tenue et à cheval.

OBLIGATIONS RELATIVES AUX CHEVAUX

Tout cheval entrant sur les lieux du concours doit être vacciné contre la grippe équine, le tétanos et doit posséder un carnet SIRE à jour. Chaque cheval doit être assuré en responsabilité civile valide aux jours du concours et une copie de cette assurance vous sera demandée lors de l'inscription.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

La lutte anti dopage s'intensifie : des contrôles inopinés peuvent avoir lieu sur tous concours. La liste des substances interdites pour les cavaliers et chevaux figure sur le site de la FFE www.ffe.com.

RESPONSABILITES

Le Show Management (officiels et bénévoles) et le propriétaire du terrain ne pourront être tenus pour responsables, ou même voir leur responsabilité partiellement engagée, par tout incident ou accident causé par un cavalier ou par un cheval participant à la manifestation.

Tout vol et destruction volontaire ou involontaire ne pourront être imputés en responsabilité aux organisateurs du concours.

Les participants sont responsables individuellement de tout préjudice ou tort causés à un tiers par eux-mêmes ou leurs chevaux et s'engagent par la signature des présentes à renoncer à tout recours qu'eux-mêmes ou leurs assureurs seraient en droit d'exprimer contre toute personne détachée à l'organisation et/ou à la mise en œuvre du show, ni même le propriétaire des lieux



REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ENGAGEMENT

Si un cheval ne participe pas à une épreuve dans laquelle il est inscrit, le montant des frais d'engagement aux différentes classes ne sera pas remboursé. Il sera fait une exception des chevaux malades ou blessés au jour du concours. Dans ce cas un certificat vétérinaire devra être présenté au secrétariat du show qui statuera sur le remboursement. Quelque soit la décision concernant les frais d'engagements, les frais de dossier, ainsi que le montant relatif à la réservation des boxes resteront définitivement acquis au Village Western.

SANCTIONS

Tout manquement aux règles de sportivité, tout comportement pouvant nuire au bon déroulement de la compétition et de la manifestation en général sur l'enceinte du concours, toutes attitudes, tous comportements s'avérant dangereux pour les autres concurrents lors des périodes de détente pourront, après notification, être sanctionnés par une exclusion immédiate du show, et ce sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnisation ou remboursement des frais d'engagement ou tout autre frais engagé pour cette compétition.

OBLIGATIONS RELATIVES AUX CHIENS

Les chiens des concurrents, propriétaires et visiteurs devront être tenus en laisse en permanence sur les lieux du concours. Le Show Management est en droit de le notifier aux personnes ne respectant pas cette obligation. Le Show Management décline toute responsabilité en cas d'accident.

DROIT A L'IMAGE

En remplissant et en signant le formulaire d'engagement, le cavalier reconnaît et accepte d'être photographié et filmé. Il accepte que les photos/vidéos soient utilisées par l'organisateur et vendues uniquement par la personne accréditée par lui.

Toutes photos ou films pris sur les lieux du concours pourront servir au développement de l'Equitation Western, des races américaines de chevaux ou du Village Western et ne pourront prétendre à une quelconque indemnisation ou règlement quelque soit la période d'utilisation. Le Village Western se réserve le droit à des fins promotionnelles de prendre, détenir et diffuser, les images (photos, vidéos) faites pendant tout le déroulement du concours - dans le respect de la vie privée - sous quelque forme de support que ce soit, tant par procédé photographique, que par enregistrements audios ou vidéos. Les images resteront acquises définitivement au profit du Village Western.

DIVERS

Accès règlementé

Nous vous rappelons que l'accès à certaines zones de la structure est interdit aux cavaliers non-résidents (camping et piscine), et d'autres strictement réservées aux adhérents (sellerie, graineterie).

Boxes

Le nombre de boxes étant limité, et afin de gérer au mieux l'accueil de votre cheval nous vous prions de réserver ces derniers au plus tôt. Les premières réservations de boxes seront prioritaires et s'établiront dans l'ordre d'arrivée des dossiers d'engagement complets. Le tarif annoncé est à la journée avec la paille fournie. Pour toute arrivée antérieure ou départ postérieur, il faut réserver une ou plusieurs journées supplémentaires. Le foin et les granulés sont à la charge de l'éleveur, mais du foin est en vente sur place.

ORGANISATION DU CONCOURS

Juge : Stéphanie DECABRAS